Image not found or type unknown

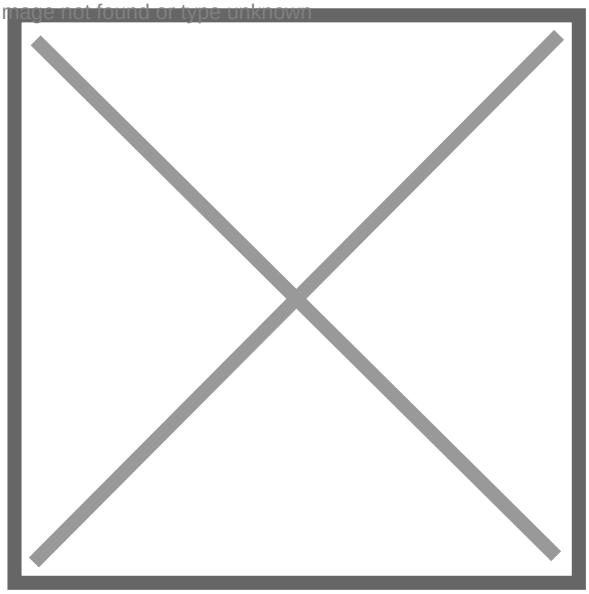

Domiciliation d' une entreprise

Par **paeonia**, le **02/04/2009** à **16:17**

Mon ex conjoint possède une entreprise de services composée de 3 salariés dont le siege sociale était à notre domicile.
Nous sommes divorcé depuis novembre 2008, et j'ai conservé ce domicile dont je suis maintenant la seule propriétaire. Malgré mes relances verbales et ecrites, mon ex mari n'a entrepris aucune démarche pour domicilié son entreprise à une autre adresse.

Que puis-je faire?

Merci de vos conseils.

paeonia

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés